Case FRC 64

L'ABUS
DES MOTS.

M+W 139 [editions]

L'ABUS
DES MOTS.

L'ABUS
DES MOTS.

LIBERTÉ, propriété, patriotisme, aristocratie, despotisme, regénération, constitution, gloire de la nation.

Telles sont les expressions fastueuses dont on nous étourdit tous les jours. J'en cherche l'application avec soin, avec empressement, avec le désire sincere de la rencontrer d'une maniere qui satisfasse mon esprit & mon cœur; & jamais je n'en trouve que l'énoncé infidieux & foux dans des feuilles incendiaires, productions journaliere & dégoûtantes des cerveaux exaltés, dans la bouche de nos hardies professeurs de la prétendue félicité publique, dans les événemens & les faits qui plongent le royaume dans le deuil, ébranlent le trône jusque dans ses fondemens & précipi-

tent la monarchie françoiſe vers une deſtruction preſque inévitable.

François, de tout rang de tout état, de tout âge, mes amis ! mes freres ! examinons froidement, & voyons ce que chacune de ces expreſſions emphatiques a produit juſqu'à-préſent pour notre bonheur.

Liberté — le Roi, la Reine, le Dauphin priſonniers à Paris, arrachée de leur palais par une horde de furieux, de vagabonds, de malfaiteurs, & par vingt mille bayonettes, ſous peine de payer de leurs têtes auguſtes & ſacrées, le refus de ſuivre cet infâme cortége ; neuf princes ou princeſſes du ſang errans, fugitifs, & ne pouvant reparoître en France ſans la crainte que d'exécrables forfaits ne ſouillent la terre de leur ſang ; les familles les plus illuſtres expatriées ; une émigration de plus de 200,000 individus, 300 membres de l'Aſſemblée nationale forcés d'aſſurer leur exiſtence par la fuite, parcequ'ils ont crainte de trahir leur confiance ou la con-

ſiance de leurs commettans. Son préſident, un des plus zélés défenſeur des droits du peuple, un des premiers apôtres de la liberté, mais d'une liberté raiſonnable, menacé de l'infernale lanterne ou d'un lâche aſſaſſinat, & obligé de fuir; le chef de nos armées proſcrifit malgré les lauriers qui devoient défendre ſa tête reſpectable, malgré les vertus privée qui le diſtinguent; un prélat reſpectable, le pers des pauvres, ami de la paix, étranger aux intrigues, ne pouvant ſauver ſes jours que ſous le déguiſement d'un laquais; l'inquiſition la plus rigoureuſe ſur les démarches; l'impoſſibilité d'aller librement ſe promener à un quart de lieu des barrieres; le danger d'avoir une opinion contraire à la démance du moment; le ſecret des lettres plus voilé que jamais, & leur arrivée interceptée quand leur contenu ne favoriſe pas les vues de nos prêcheurs de liberté, — Telle eſt celle dont on jouit en France, depuis le Monarque juſqu'au dernier ſujet.

Propriétés. — Ses droits conteſtés par les titres les plus authentiques, détruits; les tranſactions les

plus solemnelles entre les propriétaires & les censitaires annullées ; le quart des revenus jeté dans le gouffre du déficit ; les domaines de nos Rois, leur patrimoine envahis ; les biens donnés par nos peres au clergé acquis par ces derniers, accrus & ameliorés par ses soins, volés avec une impudence prétendue juridique : tel est le respect que nous avons pour les propriétés.

Patriotisme. — Un gentilhomme qui n'a point de terre, faisant par son ordre le sacrifice des droits seigneuriaux ; un évêque qui ne peut, ni ne doit chasser, faisant celui de la chasse, un duc celui des dixmes ; des avocats celui des maîtrises, la vanité se dépouillant pour le moment d'un superflu qu'elle remplacera bientôt, & faisant emphatiquement enrégistrer ses bienfaits dans les journaux : un prélat provoquant, par un motif particulier d'ambition la ruine de l'église : un prêtre abusant de sa fatale éloquence, pour débiter la dans chaire évangélique les maximes de la philosophie moderne, & exciter à la licence en présentant au peuple l'appas spécieux de la liberté : des officiers qui cherchent à rompre les loix de

la discipline militaire en feignant un respect profond pour l'Assemblée nationale, qui abandonnent leurs drapeaux pour se livrer au libertinage, à la débauche, sous le vain prétexte de servir la nation : une exaltation de prétendues idées de bonheur public, qui aigrit le citoyen contre le citoyen, porte le trouble dans les familles, brouille le fils avec le pere, le frere avec le frere, fait méconnoître les droits sacrés de la nature, fouler aux pieds les devoirs doux & consolants de l'amitié, des déclamations scandaleuses, des écrits calomniateurs, incendiaires, qui arrachent le malheureux peuple à ses travaux, échauffent les têtes, préparent les esprits aux crimes, & les font exécuter avec une ivresse, une barbarie digne des cannibales : voilà ce que nous nommons aujourd'hui patriotisme.

ARISTOCRATIE. --- Le François qui aime son Roi, parce que c'est le Roi, qui craint de voir la royauté dégénérer en Stathouderat de Hollande, en puissance précaire & idéale d'un Roi de Pologne, en présidence des États-unis de l'Amérique, qui croit que le bonheur de la France

n'eſt pas d'être gouverné par 1200 Souverains, mais par un ſeul, qui, dans ſa ſageſſe & ſa bonté, appelle auprès de lui 1200 repréſentans de ſon peuple, lui en faire connoître les beſoins, pour corriger les abus, & non pour tout bouleverſer; le prêtre dont le zele ferme & pur cherche à ramener au reſpect dû à la Religion; le militaire qui, fidel à ſon devoir veut contenir les ſubordonnés dans l'ordre & la diſcipline, le magiſtrat qui conſacre ſes travaux à maintenir & faire reſpecter les loix; le négociant dont l'induſtrie met dans ſa dépendance des êtres que ſon commerce fait vivre; l'artiſan vis-à-vis de ſes ouvriers; le citoyen, dans telle claſſe que ce ſoit, qui ne croit pas à l'égalité primitive & chimérique des conditions & des rangs, qui ne traite pas un porte-faix avec les égards qu'il croit devoir à un prince, & qui ne voit dans la diſtinction des états que les conventions raiſonables par leſquelles les hommes vivent en ſociété; quiconque enfin ne profeſſe pas ouvertement les principes deſtructifs de tout ordre, de toute ſubordination, & ne concoure pas à rompre les uns après les autres, les chaînons de la ſociété; eſt dès-lors un ariſtocrate, un être qu'on doit perſécuter, pourſuivre, atta-

quer & faire périr par le ſupplice réſervé, il y a ſix mois, aux malfaiteurs, aux voleurs de grand chemin, aux aſſaſſins.

Deſpotiſme. --- Avoir accordé au tiers-état une repréſentation double de celle qu'il a eu juſqu'à-préſent aux états-généraux, avoir laiſſé des provinces ſe ſoulever & s'organiſer ſuivant leurs prétentions; avoir toléré dans toute l'étendue du royaume, des attroupemens, des révoltes; avoir laiſſé impunis des crimes qui déchirent l'humanité; avoir accordé amniſtie ſur amniſtie aux moteurs & fauteurs des inſurrections, aux ſoldats qui abandonnent leurs drapeaux, attaquent leurs officiers; avoir environné de troupes la capitale, pour prévenir les excès honteux qui s'y ſont commis; les avoir éloignées dès le moment qu'elles ont paru faire ombrage aux habitans.

Avoir ſacrifié miniſtres, généraux, avoir abandonné ſes prérogatives, ſon autorité; avoir immolé au public ſes goûts & ſes plaiſirs; être ſans ceſſe revenu ſur ſes pas auſſi-tôt qu'il a pu

appercevoir qu'il avoit été trompé ; tel eſt le deſpotiſme exercé par un malheureux prince qui n'eſt point la cauſe de nos malheurs, & qui cherche, avec l'anxiété, d'un pere tendre à les réparer.

Conſtitution. — Affirmer hardiment qu'une monarchie qui exiſte avec gloire depuis 1400 ans, a pu ſubſiſter ainſi ſans avoir de conſtitution, vouloir perſuader le phénomene prodigieux & abſurde de la réunion de 24 millions d'hommes ſans un gouvernement légalement conſtitué, partir d'une hypotheſe auſſi inconſéquente pour établir comme baſe de la conſtitution que l'on prétend manquer à la France, une déclaration métaphyſique & générique des droits de l'homme pris dans l'état primitif de la nature ; avouer comme des principes juſtement conſtitutifs les plus ſacrés de ces droits de la liberté & la propriété, & en écarter l'application journellement, & chaque fois qu'ils contrarient les vues de nos modernes légiſlateurs ; détruire toutes les loix qui exiſtent ſans que leur réunion forme une conſtitution, & renvoyer à un autre temps les loix qui doivent nous conſtituer : conſacrer comme

un moyen de félicité publique le principe vague & dangereux que tout ce qui ne ſera pas défendu ſera permis : confondre tous les états, tous les rangs, anéantir les ordres, rendre la nobleſſe odieuſe, le clergé mépriſable, la magiſtrature ſuſpecte ; éblouir le pauvre peuple par des mots qu'il n'entend pas : le tromper, l'aveugler. Voilà ce qu'on décore du titre impoſant de conſtitution.

Régénération. --- Le tréſor-royal épuiſé, le le crédit publique anéanti : les recouvremens devenus extrêmement rares & preſqu'impoſſibles : un déficit de 56 millions, porté, en moins d'un an, a plus de 150 par les non-valeurs, ſuites inévitables des déſordres actuels : Paris a peine aſſuré de ſa ſubſiſtance pour le lendemain. Le peuple mourant de faim près que dans tout le royaume, pour ainſi dire au moment de la récolte, & ne pouvant attendre qu'avec le froid du déſeſpoir la récolte prochaine : les provinces boulverſées : les châteaux incendiés, les terres dévaſtées : pluſieurs millions d'hommes, les armes à la main, ſans frein, ſans diſcipline : ce qu'on

appelle l'armée, ſans ſubordination & preſque débauchée : le commerce maritime ſans activité : les manufactures languiſſantes, les ouvriers ſans travail, la miſere provoquant les crime. La populace livrée à une licence ſans borne : la religion profanée, ſes miniſtres honnis : les tribunaux ſans force, leurs fonctions ſuſpendues pour un temps illimité, dans des circonſtances ou l'égide des loix ne fut jamais plus néceſſaire : le conſeil ſans pouvoir, le roi ſansautorité, tous les droits confondus : les deſtructions abſolues de toutes les barres ſur leſquelles reparoît l'édifice gothique, & par lamême reſpectable, de l'empire françois à telle eſt la régénération.

Gloire de la nation. --- Certes l'enſeigne de notre gloire eſt éclatante. Cette cocarde prétendue patriotique ſubſtituée, avec un fol enthouſiaſme, à la couleur des lys, n'eſt-ce que la livrée d'un Prince, fameux par ſes vices, ſa débauche, la baſſeſſe de ſes goûts, ſa paſſion effrénée pour l'argent, ſes moyens vexatoires & odieux pour s'en procurer, connu ſur-tout par ſon mépris pour l'opinion publique, quil n'a

ceſſé de braver inſolemment, juſqu'au moment où ſa criminelle & lâche ambition lui a fait proſtituer les tréſors accumulés par ſon avarice; ce ſont les couleurs d'un être qui, par ſa conduite abjecte, a, le premier, fait perdre de vue les reſpects religieux qae nous nous plaiſions à avcir pour le ſang de nos Rois, qui, par un rafinement de ſcélérateſſe, voudroit faire rejaillir ſur la tête ſacrée de nos maîtres, la haîne que ſon ame fangeuſe mérite ſeule, qui corrompt avec ſon or, l'armée, le peuple, & les ames viles, dignes de s'aſſocier à la ſienne; qui prépare les crimes, & abandonne lâchement ſes complices au moment du danger, & lorſque la trame de ſes projets infernaux eſt découvette: voilà le ſignal de cette gloire dont on veut nous éblouir. C'eſt véritablement une honte, un abus criminel des mots. Lorſque tout l'Europe connoît le déſordre effroyable de nos finances: lorſqu'une partie de ſes états peut frémir des ſuites déſaſtreuſes que pourroit avoir pour eux-mêmes ces déſordres. Lorſque notre cabinet eſt ſans nul conſidération dans les cours étrangeres; lorſque notre effervéſcence & nos troubles ſont

connus ſous une dénomination dériſoire, le mal françois ; lorſque chaque jour peut craindre d'éclairer un nouveau crime ; lorſque le fatal reverbere eſt tous les jours prêt à deſcendre pour quelques innocentes victimes ; lorſque le peuple pariſien s'eſt aſſouvi de ſang, y a trempé avec une barbare joie, ſes mains criminelles ; lorſqu'une populace effrénée s'eſt portée vers le ſéjour du Roi, excitée aux derniers forfaits par d'infâmes conſpirateurs ; lorſqu'elle a ſouillé le palais de nos maîtres, juſqu'à leurs appartemens, juſqu'à leurs meubles, du ſang de leurs fidels gardiens, auxquels on a ſuppoſé atrocement des crimes, & qui ont eu l'incroyable courage de ſe laiſſer égorger ſans ſe défendre, afin d'épargner de nouveaux forfaits à la populace aveuglée ; lorſqu'une tête ſacrée a été à la minute d'être la victime d'une ſacrilege fureur.... Ici la plume me tombe des mains, mon ſang ſe glace.... ah ! malheureuſe nation, on te parle de gloire ; & l'opprobre te couvre.

589